

LE PROJET DANS LES GRANDES LIGNES

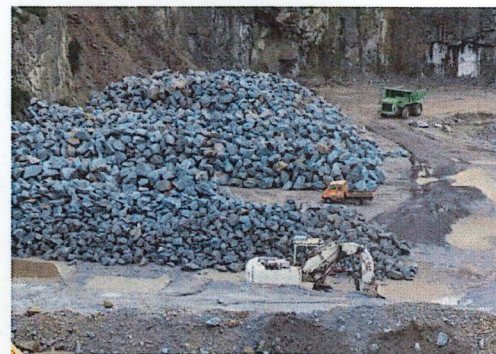
LE CALENDRIER DU PROJET

- Dépôt du dossier règlementaire pour les digues de 1er rang : Mars 2014
- Autorisation des travaux (Arrêté d'autorisation) : 19 Octobre 2015
- Consultation des entreprises : Mai à Août 2015
- Notification du marché à l'entreprise NGE – Guintoli : 26 Novembre pour un coût de 3,9 M€ HT (1^{er} rang)
- Dépôt du dossier règlementaire pour la digue de second rang « Fossé Martineau » : Septembre 2015 pour un coût estimé à 400 000€ HT
- Démarrage des travaux : 18 Janvier 2016
- Interruption des travaux en lien avec la période de nidification de l'avifaune et la saison estivale: Début Avril - Fin Août (travaux sur la Petite Tonille dès mi-Juillet)
- Reprise des travaux : 1er Septembre 2016
- Fin programmée des travaux pour le 1er rang : Mars 2017

CHANTIER DIGUE : HISTOIRE DE CAILLOUX !

LES CRITÈRES DU PROJET

- Niveaux de protection Synthia +20cm
 - entre **4.70 m NGF et 4.95m NGF** en front de mer pour atteindre une limite de franchissement inférieure à **1 l/m/s**
 - **5m NGF** pour les protection Place du Port et Ouest Moulin pour atteindre une limite de franchissement inférieure à **0,5 l/m/s**
- Taille des enrochements : **0,3 à 1 tonne**
- Volume / tonnage des matériaux
 - Enrochements granite : **69 000 tonnes**
 - Enrochements diorite : **24 700 tonnes**
 - Béton pour les parapets : **2 250 m³**



*Carrière de Granite Traineau,
Aizenay, Vendée*



*Carrière de Diorite CMGO,
Antigny, Vendée*

LE PROJET EN DÉTAIL

FOSSÉ MARTINEAU (2^E RIDEAU)

Matériau : remblai, bri, terre végétale, géogrille
Longueur : 890m
Niveau de protection : 4,70m NGF

LEVÉE DE TERRE DE LA TONILLE

Matériau : remblai, bri, terre végétale, géogrille
Longueur : 750m
Niveau de protection : 4,70m NGF

DIGUE DE LA GRANDE TONILLE

**Matériau : double couche d'enrochements
en diorite + parapet en béton armé**
Longueur : 550m
Niveau de protection : 4,95m NGF



PLACE DU PORT

Matériau : muret en béton armé
+ batardeau en aluminium
Longueur : 90m
Niveau de protection : 5m NGF

DIGUE DU CUL D'ANE

Matériau : double couche d'enrochement
en granit clair + parapet en béton armé
Longueur : 640m
Niveau de protection : 4,80m NGF

DIGUE DE LA PETITE TONILLE

Matériau : enrochement en granit clair
+ parapet en béton armé
Longueur : 1 050m
Niveau de protection : 4,90m NGF

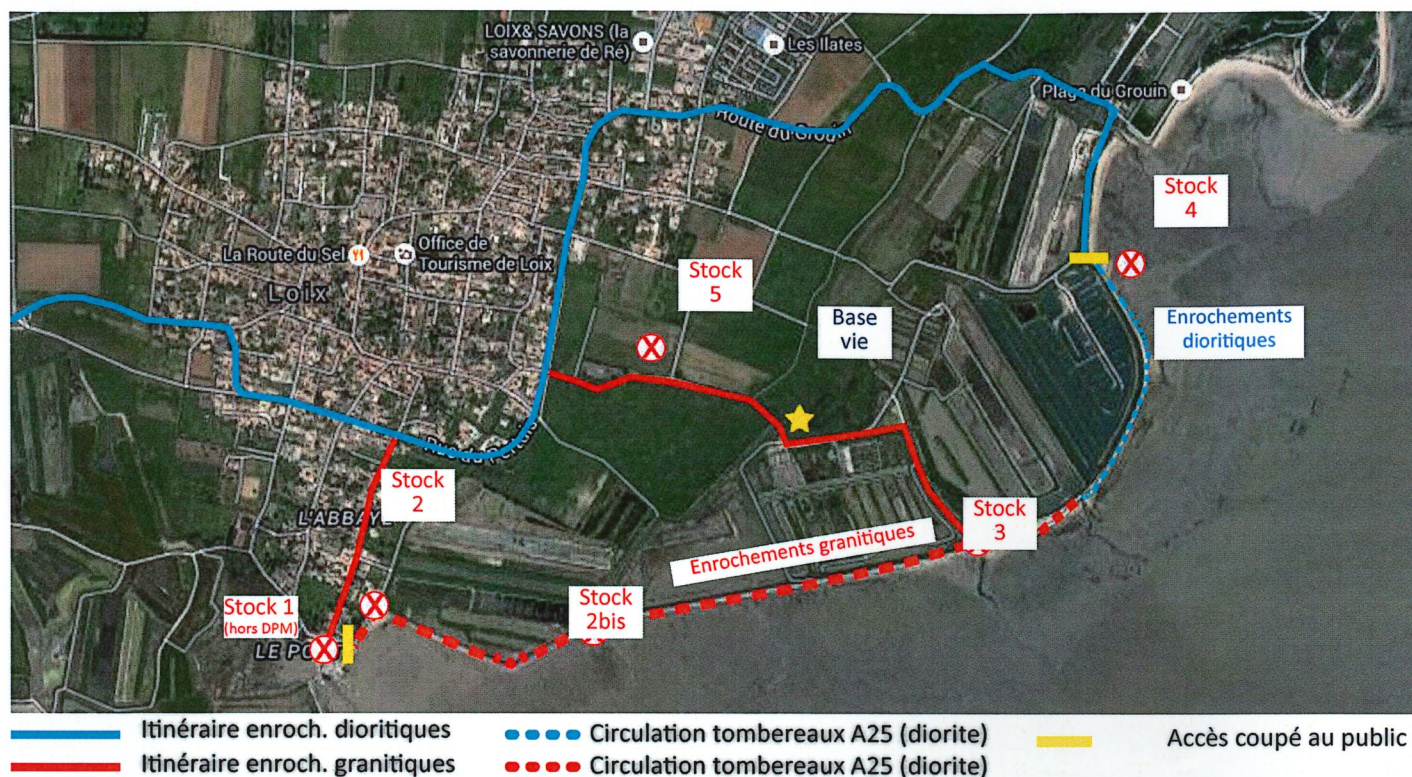


LA PLACE DU PORT

- Création d'un muret
- Fermeture du dispositif en cas d'alerte grâce à des batardeaux amovibles

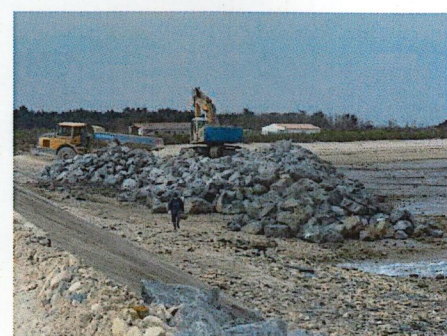
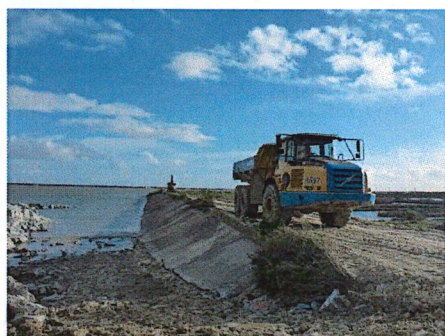
LES TRAVAUX EN COURS

LA CIRCULATION DES ENGINS, L'APPROVISIONNEMENT ET LE STOCKAGE DES ENROCHEMENTS :

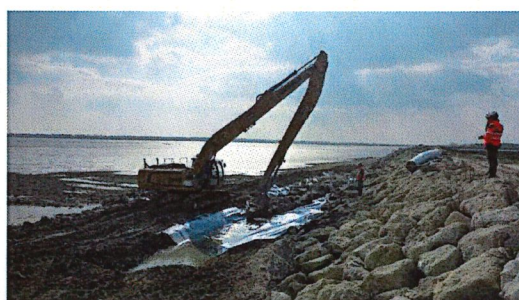


MÉTHODES DE CONSTRUCTION:

- Stockage des enrochements sur l'estran ou en dehors de la zone de nidification (stock 5 derrière la déchetterie).
- Reprise des enrochements par des tombereaux qui les apportent depuis le haut de la digue sur les zones de travail.



- Utilisation d'une pelle à long bras stationnée sur la crête ou sur l'estran en fonction de la portance du sol
- Pose du géotextile puis des enrochements en commençant par la bêche puis en remontant vers le haut pour constituer la carapace



AVANCEMENT AU 31 MARS 2016

- Mise en œuvre de:
 - 5000 t de granite sur la Petite et la Grande Tonille
 - 2300 t de diorite sur la Grande Tonille
- 60m de carapace réalisée sur la Grande Tonille
- 460m de carapace réalisée et 60m de bêche seule sur la Petite Tonille
- Stockage de:
 - 25000 tonnes de granite (stock derrière la déchetterie)
 - 5200 tonnes de diorite (stock du Grouin)
- Etudes d'exécution en cours sur les ouvrages hydrauliques, la levée de la Tonille, la paroi étanche pour le secteur Ouest Moulin

LES ADAPTATIONS DE CHANTIER

Création d'une rampe provisoire d'accès à l'estran pour les ostréiculteurs du secteur

Etude de la pérennisation de cette rampe en cours.

LES ALÉAS DE CHANTIER

- Adaptation du dimensionnement en fonction de l'état des digues existantes
 - Perré bétonné en mauvais état sur la digue du Cul d'Âne et sur la Grande Tonille : décollement du parement béton et nombreuses cavités
- Risque pour la stabilité future de l'ouvrage si confortement de la digue avec une carapace en enrochements
- Proposition de l'entreprise de détruire le perré existant et de reconstruire la digue en enrochements à neuf
- Surcoût lié à la fourniture de géotextile et l'apport d'enrochements filtre non prévus au marché pour compenser la destruction du support initial

